

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 18 novembre 2022

Afférents au CM : 15

L'an Deux Mille Vingt Deux, le dix-huit novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Champillon, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous-la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 11 Convocation du 11 novembre 2022

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc BEGUIN ; Monsieur Jean-Paul CREPIN ; Madame Sandrine BEGUIN ; Madame Mylène DIDON ; Madame Kirsten NEUBARTH ; Madame Marianne DEON ; Madame Marie-Madeleine ADAM ; Monsieur Cédric MAUDUIT ; Madame Sophie JOSSEAUX ; Monsieur Olivier MANNIELLO ; Monsieur Charles PHILIPPONNAT.

Etaient absents et excusés : Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA ; Madame Séverine PETIT (représentée par Monsieur Olivier MANNIELLO) ; Monsieur David LEPICIER.

Absent non excusé : Monsieur James GUILLEPAIN.

Secrétaire de séance : Madame Mylène DIDON.

#### DELIBERATION 2022-37 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature pour le secrétariat de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mme Mylène DIDON pour remplir cette fonction.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Jean-Marc BEGUIN